



AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2021

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée greffière suppléante de la Ville de Chapais que lors de la séance ordinaire tenue le 21 septembre 2021, le conseil municipal a apporté la modification suivante au calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2021 :

- la séance qui devait avoir lieu le **mardi 16 novembre**, à 19 h, est reportée au **mardi 23 novembre**, à 19 h.

DONNÉ À CHAPAIS, ce 22^e jour du mois de septembre 2021.

Mélanie Gagné
Greffière suppléante